



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bâtiments

Question écrite n° 13670

Texte de la question

Mme Laure de La Raudière interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la préservation des moulins français. En effet, le budget des agences de l'eau consacrent plusieurs millions d'euros à l'arasement des seuils des rives, et notamment la suppression des moulins, au motif qu'ils portent atteinte à l'équilibre écologique des cours d'eau. L'Agence du bassin Loire Bretagne y consacre 1,3 million, quant à l'agence Seine-Normandie, cette somme s'élève à 3,3 millions. Or les moulins font partie intégrante de notre patrimoine culturel et à ce titre, il est essentiel de tenter de concilier tout en les préservant, les moulins mais également l'équilibre écologique de nos cours d'eau. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour la protection de nos moulins français.

Données clés

Auteur : [Mme Laure de La Raudière](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13670

Rubrique : Cours d'eau, étangs et lacs

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2012](#), page 7463

Question retirée le : 15 janvier 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)